

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU MERCREDI 23 JANVIER**

1. Dénomination de rue

Afin d'éviter les confusions entre la "Résidence de l'Oyon" et la "Rue de l'Oyon", Le conseil municipal, à l'unanimité décide de renommer la rue du lotissement : **Impasse de la Gare**

2. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019 (Budget assainissement)

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 avant le vote du budget 2019 dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ce pour le chapitre 21 (immobilisations corporelles).

3. Aménagement de la rue de Bonneval : Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Bonneval (cheminement piéton et réduction de la vitesse), le conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention de l'Etat et du Département pour aider au financement
- Approuve le plan de financement tel que présenté,
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

4. Réfection du Square des Déportés : Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que des travaux de réfection du Square des Déportés pourraient être entrepris au cours de l'année 2019. A ce titre, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention du Département pour aider au financement
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU MERCREDI 20 FEVRIER 2019**

1. Comptes administratifs 2018

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget général, du budget annexe assainissement et du budget annexe lotissement "Le Domaine de Mauprés", qui se présentent comme suit :

Budget Général

- Excédent de fonctionnement : 698 631
- Déficit total investissement : 381 930

Excédent global du budget général : 316 701

Le résultat de l'exercice 2018 en fonctionnement ressort à 346 322 €. En reprenant le résultat reporté de 2017 la section de fonctionnement laisse apparaître un solde positif de 698 631 €.

Ce résultat permet de couvrir un besoin de financement (avec les restes à réaliser) de 381 930 € en section d'investissement.

Le solde du budget général se chiffre à 316 701 € pour l'année 2018.

Le compte administratif présenté par le maire et soumis au vote par le 1^{er} adjoint Yves Commandoux, a été approuvé à l'unanimité, ainsi que le compte de gestion présenté par le trésorier M. Bioret. Ce dernier présentait à l'assemblée les différents ratios budgétaires de la Commune. Il s'avère que les comptes de la commune présentent une forte capacité d'autofinancement pour réaliser les projets futurs. En effet, la commune pourrait se désendetter totalement sur une période inférieure à 1 an et demi. La norme étant de l'ordre de 8 ans.

Tous les ratios prudentiels « sont au vert » et s'améliorent d'année en année depuis 2014.

Budget annexe assainissement

- Excédent de fonctionnement : 9 851
- Excédent d'investissement : 5 264

Excédent global du budget assainissement : 15 115

Budget annexe lotissement "Le Domaine de Mauprés"

- Excédent de fonctionnement : 3 218
- Déficit d'investissement : -103 053

Déficit global du budget lotissement : 99 835

Il s'agit là d'un budget de gestion des stocks de foncier. Ce budget s'équilibrera par la vente des lots.

2. Approbation des comptes de gestion du receveur municipal

Les comptes de gestion 2018 du budget général, du budget annexe "assainissement" et du budget annexe lotissement "le Domaine de Mauprés" sont adoptés à l'unanimité

3. Vote des subventions aux associations pour 2019

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes pour 2019 :
Pour les associations auganaises le montant est de 23 826 € et pour les associations extérieures 2407 €
Le détail est consultable sur le site augan.fr

4. Mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que des travaux d'accessibilité seront prévus au cours de l'année 2019. A ce titre, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention du Département à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, pour aider au financement
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

5. Participation aux frais de fonctionnement pour un enfant scolarisé en unité locale d'inclusion scolaire à l'école St Louis de Ploërmel

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement pour un enfant scolarisé en classe spécialisée à Ploërmel pour l'année 2018/2019.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU MERCREDI 20 MARS 2019

1 Mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics : demande de subvention au titre de la DETR

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la DETR pour aider au financement des travaux et équipements liés à l'accessibilité des bâtiments et lieux publics. Le plan de financement se présente ainsi :

○ Dépenses :	travaux et équipements d'accessibilités	5 852.29 € HT
○ Recettes :	Subvention du conseil départemental (50 %)	2 926.15 €
	Subvention DETR (30 %)	1 755.68 €
	Autofinancement (20 %)	1 170.46 €

2 Mandat pour la commercialisation de la maison sise 45 Rue de Bonneval

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner mandat de vente à Monsieur Laurent Guilbaud, conseiller en immobilier pour la commercialisation de la maison sise 45 Rue de Bonneval

3 Aménagement de la cour de l'école publique : demande de subvention au titre de la DETR et auprès du Conseil Département

Le conseil municipal Sollicite une subvention auprès du Conseil Département et au titre de la DETR pour aider au financement des travaux de réfection et d'aménagement de la cour de l'école publique

Le plan de financement se présente ainsi :

Dépenses :	Revêtement de la cour en enrobé	8 312.50 € HT
	Aires de jeux	26 759.04 € HT
	Total	35 071.54 € HT
Recettes :	subvention du Conseil Départemental (30 %)	10 521.46 €
	Subvention DETR (35 %)	12 275.04 €
	Autofinancement (35 %)	12 275.04 €
	Total	35 071.54 €

4 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 du budget général

Le résultat 2018 à affecter étant de **698 631 €**, Le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation suivante :

- **381 930 €** au compte R1068 (affectation en réserve en investissement)
- **316 701 €** au compte R002 (report en fonctionnement).

5 Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 du budget Assainissement

Le résultat de l'exercice 2018 à affecter étant de **9 851 €**, Le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation suivante :

- **9 851 €** au compte R002 (report en fonctionnement).

6 Taux d'imposition pour 2019 de la taxe d'habitation et des taxes foncières

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour 2019 qui s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,81 %
- Foncier bâti : 18,76 %
- Foncier non bâti : 49,41 %

7 Budget primitif 2019 du budget général, du budget annexe assainissement et du budget annexe lotissement

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget général de la commune, le budget annexe assainissement, et le budget annexe lotissement qui s'équilibrent en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement :

⇒ Budget général

Fonctionnement : 1 332 106.02
Investissement : 1 081 770.22

⇒ Budget annexe lotissement "Le Domaine de Mauprés"

Fonctionnement : 320 062.54
Investissement : 358 897.15

⇒ Budget annexe assainissement

Fonctionnement : 31 275.67
Investissement : 36 210.15

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

LOTISSEMENT COMMUNAL « le Domaine de Mauprés »

A ce jour, 3 terrains sont vendus, des négociations sont en cours pour la commercialisation de nouveaux lots.

TRAVAUX DE L'EGLISE

Le calendrier établi est respecté. Deux cloches sont actuellement en rénovation dans une entreprise spécialisée à Annecy. A leur retour, elles seront exposées à l'église.

TRAVAUX RUE DE BONNEVAL

Nous profitons des travaux réalisés par le Conseil Départemental sur la RD 134 pour mener à bien la réfection du cheminement piétons et la sécurisation de ce secteur. Les travaux démarreront fin avril. Une réunion d'informations a eu lieu en direction des riverains concernés.



☞ ☞ ☞ ☞ ☞

JOURNEE CITOYENNE : « Ensemble désherbons sans désherbant »

Face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon des produits phytosanitaires, la commune s'engage vers le « 0 phyto » et organise une matinée de désherbage citoyen le mercredi 17 avril à partir de 9h à l'Espace Socioculturel.

« Amenez vos outils »

« 2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini ! »

TOUR DE BRETAGNE

Le parcours de la 53ème édition du [Tour de Bretagne](#) Cycliste a été dévoilé. La course se déroulera du 25 avril au 1er mai 2019 avec un passage programmé le 28 avril sur la commune. A cet effet, merci de faire le nécessaire pour que vos animaux ne perturbent pas la course.



MADONE DES MOTARDS

Comme chaque année, la Madone des Motards a lieu le 15 août. Elle traversera à nouveau la commune. Cette manifestation nécessite beaucoup de bénévoles. Si vous êtes disponible et intéressé veuillez prendre contact avec Jean-Yves LABBE au 06.86.46.16.43
Merci de faire attention aux animaux sur le circuit.

APRES MIDI CONVIVIAUX

En partenariat avec la commune, la Communauté de Communes organise un nouvel après-midi convivial. Pour faciliter les échanges, les groupes seront limités à une quinzaine de personnes. Si vous n'avez pas les moyens de vous déplacer, on peut venir vous chercher. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de précisions : 02 97 93 45 06. **La prochaine séance aura lieu le jeudi 13 juin** à la salle du Foyer à partir de 14h00.

SECURITE ROUTIERE :

Il est rappelé à chacun de respecter le code de la route, notamment la vitesse et le stationnement en agglomération. Le non-respect pouvant mettre en danger les usagers piétons et les enfants aux abords des écoles.



STATIONNEMENT A PROXIMITE DES ECOLES

Nous demandons aux parents d'élèves des écoles de se montrer prudents, de laisser libre l'emplacement réservé aux cars scolaires et de stationner sur les places réservées à cet effet à la sortie des classes.

CONCOURS PHOTOS SUR LE THEME DU TRAVAIL SUR LA COMMUNE



Le concours photos est ouvert. Alors...A vos appareils! Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la mairie et sur le site internet. **Dépôt des dossiers jusqu'au 31 octobre**. Les photos gagnantes paraîtront dans le prochain bulletin municipal.

ALSH:

Le centre Social du Pays de Guer proposera, comme tous les ans, un accueil de loisirs à Augan au cours du mois de juillet. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Centre Social de Guer au 02 97 22 50 87.

MEDIATHEQUE :Expositions et ateliers à venir

A partir du Jeudi 2 mai : exposition « nature et poésie »
Samedi 4 mai : Atelier marque page
Samedi 25 mai : Temps de lecture partagé
Samedi 15 juin : Contes avec Anne-Tiphaine
Pour plus de renseignements, prenez contact avec la médiathèque : 02 97 93 10 12

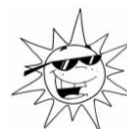
L'ESPACE AUTONOMIE

C'est un service gratuit destiné à informer et conseiller les seniors et leurs proches. Courant 2019, l'Espace Autonomie accueillera les personnes en situation de handicap pour un premier niveau d'information.
Pour tous renseignements : 02 30 06 05 60 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi matin.

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

QUELQUES DATES :

Samedi 20 avril : Lâcher de truites à Augan
Dimanche 21 avril : AG des chasseurs
Samedi 27 avril : Bourse aux livres de l'école publique
Dimanche 28 avril : Repas paroissial



Dimanche 12 mai : Commémoration du 8 mai
Dimanche 19 mai : Pardon de Ste Catherine
Samedi 25 mai : Soirée Africaine de Nilaja
Dimanche 26 mai : Elections européennes
Jeudi 30 mai : Pardon de St Nicolas
Vendredi 31 mai : AG des Volontaires

Samedi 8 juin : Rando nocturne du Comité des fêtes
Samedi 15 juin : Kermesse de l'école Ecolibris
Mardi 18 juin : Don du sang à Augan
Samedi 22 juin : Fête de la musique
Dimanche 30 juin : Kermesse de l'école Ste Thérèse



Samedi 13 – Dimanche 14 juillet : Festival de L'accordéon
Dimanche 28 juillet : Pardon de Ste Anne